



15 octobre 2019

Original: anglais

(19-6660) Page: 1/2

Comité de l'agriculture

## **NOTIFICATION**

La communication ci-après, datée du 8 octobre 2019, est distribuée à la demande de la délégation de l'**Indonésie**. La notification concerne les mesures prises dans le cadre de la Décision sur les mesures concernant les effets négatifs possibles du programme de réforme sur les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires (**tableau NF:1**) pendant l'**année civile 2018**.

## Tableau NF:1

NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE 16:2 DE L'ACCORD: SURVEILLANCE DE LA SUITE DONNÉE À LA DÉCISION SUR LES MESURES CONCERNANT LES EFFETS NÉGATIFS POSSIBLES DU PROGRAMME DE RÉFORME SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS ET LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT IMPORTATEURS NETS DE PRODUITS ALIMENTAIRES:

INDONÉSIE

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2018

1 QUANTITÉ D'AIDE ALIMENTAIRE FOURNIE AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS ET AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT IMPORTATEURS NETS DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Sans objet.

2 INDICATION DE LA PART FOURNIE INTÉGRALEMENT À TITRE DE DON OU À DES CONDITIONS FAVORABLES APPROPRIÉES

Sans objet.

- 3 ASSISTANCE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE PRÉVUE AU PARAGRAPHE 3 III) DE LA DÉCISION
- 1. Du 1<sup>er</sup> au 10 septembre: Formation internationale sur les technologies de transformation des produits d'élevage agricole pour les pays africains (Participants: Afrique du Sud, Burundi, Burkina Faso, Ghana, Guinée-Bissau, Kenya, Mozambique, Namibie, Nigéria, Tanzanie, Sierra Leone, Zimbabwe).
- 2. 1er novembre: 100 motoculteurs (unités) aux Fidji pour un montant de 5,8 milliards d'IDR.
- 4 AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS CONCERNANT LES MESURES PRISES DANS LE CADRE DE LA DÉCISION

Sans objet.